

05 - Menuiseries intérieures bois

S O M M A I R E

S O M M A I R E	1
1 G E N E R A L I T E S	3
1.1 PRESCRIPTIONS GENERALES DE MISE EN ŒUVRE	3
1.2 SECTION DES BOIS	3
1.3 PERCEMENTS - REBOUCHAGES - NETTOYAGE ET TRACE	3
1.4 DISTRIBUTION DES CLOISONS	3
1.5 REMISE DES CLES	3
1.6 PROTECTION DES PORTES - ENTRETIEN DES OUVRAGES	4
1.7 COORDINATION	4
1.8 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES	4
1.9 PROGRAMME DES TRAVAUX	5
1.10 MOYENS DE MANUTENTION	5
2 D E S C R I P T I O N D E S O U V R A G E S	6
2.1 HUISSERIES	6
2.1.1 HUISSERIES ET BATIS BOIS A RECOUVREMENT	6
2.2 BLOCS PORTES	6
2.2.1 PORTES BOIS DROITES	6
2.2.1.1 Porte type P1 - 1 vantail pleine	6
2.2.1.2 Porte type P2 - 1 vantail pare-flamme ½ heure	6
2.2.1.3 Porte type P3 - 1 vantail coupe-feu ½ heure	7
2.3 QUINCAILLERIE	7
2.3.1 TYPES DE QUINCAILLERIES	7
2.3.1.1 CI	7
2.3.1.2 BCC	7
2.3.1.3 Ferme-porte	7
2.3.1.4 Joint anti-pince-doigts	8
2.4 TRAVAUX SUR BLOCS-PORTES	8
2.4.1 MOULURES COUVRE-JOINT	8
2.4.2 DETALONNAGE DE PORTE	8
2.4.3 SIGNALETIQUE	8
2.4.3.1 Pictogrammes	8
2.4.3.2 Panneaux de consignes de sécurité	8
2.4.3.3 Pictogramme "Voie sans issue"	9
2.5 PLINTHES BOIS	9
2.6 PLACARD	9
2.6.1 PLACARDS	9
2.6.2 AMENAGEMENTS DE PLACARD	9
2.7 CADRE D'ARRET DE CLOISON DE DISTRIBUTION	10
2.8 ESCALIER	10
2.8.1 ESCALIER QUART DE TOUR	10

2.9	ACCESSOIRES	10
2.9.1	MIROIR	10
2.9.2	BARRE DE RELEVEMENT POUR WC	10
2.9.3	CIMAISES	11

1 GENERALITES

1.1 PRESCRIPTIONS GENERALES DE MISE EN ŒUVRE

Les dessins d'exécution de chaque type de menuiserie et autres seront soumis au visa de l'architecte.

Avant tout commencement des travaux, l'entrepreneur devra soumettre à l'architecte un échantillon ou modèle de fournitures accessoires et ouvrages compris au présent lot. Aucune menuiserie ne sera posée avant d'avoir reçu la couche d'impression.

Toutes les menuiseries comporteront des pattes à scellement pour fixations.

L'entrepreneur devra prévoir tous les articles nécessaires à la finition complète de ses ensembles et à leur bon fonctionnement, même si ceux-ci ne sont pas spécifiés dans le présent descriptif. Il devra en outre leur protection pendant la durée des travaux de vitrerie et peinture, afin de fournir des ensembles fonctionnant parfaitement.

Tous les articles de quincaillerie désignés ci-après ne représentant qu'une proposition minimale faite à l'Entrepreneur ; celui-ci sera tenu de prévoir tous renforcements de ses ouvrages qu'il jugera nécessaire. Il ne pourra en aucun cas se prévaloir, par la suite, d'un supplément quelconque, pour un renforcement de quincaillerie qui pourrait lui être réclamé le cas échéant par l'architecte.

1.2 SECTION DES BOIS

Les sections des bois stipulées dans le présent document ne représentant qu'une proposition minimale faite à l'entreprise ; celle-ci devra prévoir tous les renforcements de section qu'elle jugera nécessaire. Elle ne pourra en aucun cas se prévaloir par la suite d'aucun supplément, pour un renforcement de section des bois jugée trop faible par l'architecte.

1.3 PERCEMENTS - REBOUCHAGES - NETTOYAGE ET TRACE

L'entrepreneur du présent lot devra tous les percements, rebouchages, raccords et nettoyage propre à ses travaux ; les raccords seront exécutés au plâtre ou au ciment, suivant les cas, en creux de 10 mm, pour permettre le lissage par les entrepreneurs des corps d'état concernés.

1.4 DISTRIBUTION DES CLOISONS

L'implantation des cloisons recevant des ouvrages menuisés sera assurée par le lot cloisonnement et vérifié en coordination directe avec le présent lot.

1.5 REMISE DES CLES

Les clés de chaque local seront réunies en un trousseau avec anneau de fer muni d'une étiquette plastique portant indication du local.

Toutes les clés seront remises au responsable désigné par le Maître d'ouvrage, contre reçu au moment de la mise en service de l'immeuble, et après vérification de la concordance des portes avec clés.

Pendant toute la durée du chantier, les serrures et cylindres mis en place seront des éléments provisoires, les serrures et cylindres définitifs ne devant être posés que lors de la réception.

1.6 PROTECTION DES PORTES - ENTRETIEN DES OUVRAGES

Les revêtements, arêtes et angles des portes en général et des portes prépeintes en particulier seront soigneusement protégés de tous les chocs.

Les portes dont les revêtements seront rayés, épaufrés ou déformés durant le cours du chantier seront refusés et l'entreprise devra le remplacement au compte du ou des responsables.

L'entreprise doit la révision de ses ouvrages après le passage du peintre, pour s'assurer de leur parfait état de conservation et de leur fonctionnement normal.

1.7 COORDINATION

La coordination de l'entrepreneur du présent lot se fera avec les autres corps d'état, pour l'exécution de ses propres travaux.

Il devra obligatoirement travailler en étroite coordination, tant pour l'étude de ses plans de détails que pour la mise en œuvre, avec les entrepreneurs des lots suivants :

- avec l'entrepreneur du lot **Gros œuvre - Désamiantage – Déconstruction - Désamiantage – Déconstruction**, pour les liaisons de ses menuiseries avec les ouvrages en maçonnerie,
- avec l'entrepreneur du lot Menuiseries extérieures Aluminium,
- avec l'entrepreneur de Cloisons sèches - plafonds,
- avec l'entreprise de **Peinture – Revêtements muraux**, pour connaître les dimensions des verres et glaces employées, y compris toutes sujétions de calages et de joints, etc..
- enfin, avec toutes entreprises dont il jugera nécessaire.

1.8 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

Tous les ouvrages du présent lot seront exécutés conformément aux normes du R.E.E.F. et aux prescriptions du D.T.U. : scellements exécutés de façon traditionnelle.

Les assemblages des menuiseries seront collés.

Toutes les fournitures en acier seront protégées d'une couche antirouille, après dégraissage.

Les portes coupe-feu seront fournies avec P.V. d'essai du C.S.T.B.

Quincailleries

Tous les articles de quincaillerie seront de première qualité et porteront obligatoirement le label NF-SNFQ.

L'entreprise devra présenter à l'agrément du Maître d'œuvre et du Maître d'ouvrage, avant signature du marché, un tableau des échantillons d'éléments de quincaillerie qu'il s'engage à fournir pour l'exécution des travaux dont il a la charge.

Généralités

- NF P01-005 : Dimensions des portes à vantaux battants,
- NF P20-301 : Portes de chaufferies et locaux assimilés,
- NF P20-310 : Guide pour les performances de résistance à l'effraction des blocs portes,
- NF P20-315 : Présentation des performances des portes et blocs portes,
- NF P20-320 : Portes et blocs portes - Définitions des performances associées aux rôles,
- DTU 36.1 : Menuiserie en bois,
- NF P23-101 : terminologie,
- NF P23-300 : Dimensions des vantaux des portes intérieures,
- NF P23-301 : Blocs portes palières - Caractéristiques générales,
- NF P23-302 : Portes planes intérieures en bois - caractéristiques générales,
- NF P23-303 : Portes planes intérieures de communication en bois – Spécifications,
- NF P23-304 : Portes planes intérieures palières en bois – Spécifications,
- NF P23-306 : Blocs portes palières - Spécifications minimales,
- NF P23-307 : Vantaux plans de portes palières performantes – Spécifications,
- NF P23-444 : Portes de cave,
- NF P23-501 : Blocs portes pare flamme et coupe feu 1/4 H,
- NF P23-502 : Blocs portes pare flamme et coupe feu 1/2 H,

Traitement des bois

Tous les bois devront être préalablement traités par trempage avec un produit antixylophage et anticryptogramme. Un certificat de traitement devra être délivré dont une photocopie devra être remise à l'architecte.

Le traitement de ceux-ci ne devra pas nuire à l'application des peintures.

Nature des bois

Sapin traité, sauf spécifications contraires, pour les menuiseries intérieures.

1.9 **PROGRAMME DES TRAVAUX**

Tous les travaux s'entendent complètement exécutés et parfaitement finis. En conséquence, l'entrepreneur devra tous les travaux et accessoires nécessaires à la finition des ouvrages, comme faisant partie intégrante de son forfait, qu'ils soient ou non mentionnés au présent C.C.T.P..

1.10 **MOYENS DE MANUTENTION**

Suivant Prescriptions Communes TCE.

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

2.1 HUISSERIES

Les huisseries des portes pare-flamme et coupe-feu seront celles préconisées par le fabricant.

Tous les bâtis et huisseries des blocs portes pare flammes et coupe feu seront, dans les moindres détails, conformes à celui de sa catégorie qui aura obtenu le classement réglementaire.

2.1.1 Huisseries et bâtis bois à recouvrement

Localisation : toutes portes, compris placards dont la largeur est < 0,80 ml.

Toutes les huisseries et bâtis seront en Sapin du Nord qualité menuiseries à peindre, compris sujétions d'assemblage par tenons et mortaises, chevilles, pattes à scellement, lardés de clous, étrépillons, barre d'écartement, protection et aiguilles.

Huisseries et bâtis à recouvrement de la cloison.

Toutes les huisseries seront à feuillures, rainures pour recevoir toutes les cloisons et les canalisations électriques.

Les huisseries seront munies de tampons amortisseurs antibruit en matériaux souples ; elles seront munies de feuillures et de barre d'écartement ; paumelles laminées avec bague laiton, empennage des serrures.

Pose au lot **Cloisons sèches - plafonds**.

S'agissant de cloisons sèches, les huisseries incorporées dans celles-ci seront posées par le lot **Cloisons sèches** à l'avancement des cloisons.

Prévoir un joint acrylique au pourtour des huisseries sur cloisons sèches.

2.2 BLOCS PORTES

En fourniture et pose.

- Nota :**
- tous les blocs portes pare-flammes et coupe-feu seront, dans les moindres détails, conformes à celui de sa catégorie qui aura obtenu le classement réglementaire,
 - en outre, l'entrepreneur adjudicataire devra fournir, à l'architecte et au bureau de contrôle, sans que ceux-ci en fassent la demande, tous les procès verbaux du C.S.T.B..

2.2.1 Portes bois droites

Type A : Finition des blocs portes pré-peinte.

2.2.1.1 Porte type P1 - 1 vantail pleine

Localisation : porte du WC.

Porte isoplane âme pleine montée sur huisserie bois épaisseur 40 mm.

Dimensions :

- 93 x 204.

2.2.1.2 Porte type P2 – 1 vantail pare-flamme ½ heure

Localisation : suivant plan et notamment :

- porte entre circulation et bibliothèque,
- porte entre bibliothèque et salle de conférence.

Porte isoplane âme pleine pare-flamme ½ heure à joint Néoprène continu non inflammable montée sur huisserie bois épaisseur 40 mm.

Dimensions :

- 93 x 204.

2.2.1.3 **Porte type P3 – 1 vantail coupe-feu ½ heure**

Localisation : suivant plan et notamment :

- porte du local technique,
- porte du rangement,
- porte d'accès aux archives,
- porte d'accès au local PAC au niveau 1.

Porte isoplane âme pleine coupe-feu ½ heure à joint Néoprène continu non inflammable montée sur huisserie bois épaisseur 40 mm.

Dimensions :

- 93 x 204.

2.3 **QUINCAILLERIE**

En fourniture et pose, l'entrepreneur du présent lot devra, en accord avec le fabricant de son choix, fournir une étude de combinaisons et organigramme pour passes généraux. Les références ci-après énumérées le sont à titre indicatif. Il devra tenir compte de l'opération réalisée en deux tranches de travaux, ainsi que les différents services. Des clés de chantier seront mises à la disposition de l'architecte, du bureau de contrôle pour permettre l'ouverture et la fermeture des portes.

2.3.1 **Types de quincailleries**

Les références ci-après énumérées le sont à titre indicatif.

2.3.1.1 **CI**

Localisation : toutes les portes, hors porte du WC.

- 3 paumelles en acier roulé de 110 x 55,
- 1 serrure à combinaison sur passe unique de type cylindre 5 pistons D45 de Bezault,
- 1 serrure à combinaison de sûreté 5 pistons A2P 1* Réf. D45 SPN1 de Bezault,
- 1 ensemble béquille,
- serrures fonctionnant sur un passe général et partiel.

2.3.1.2 **BCC**

Localisation : WC.

- 3 paumelles en acier roulé de 110 x 55,
- 1 bec de cane à condamnation D25 de Bezault,
- 1 ensemble béquille inox recourbé,
- condamnation et décondamnation.

2.3.1.3 **Ferme-porte**

Localisation : pour les portes coupe-feu et notamment :

- porte du local technique,
- porte du rangement,
- porte d'accès aux archives,
- porte d'accès au local PAC au niveau 1.

Référence TS 83 Classic line de Dorma ou équivalent.
Ferme-portes à pignon et crémaillère avec bras à compas. Montage réversible droite-gauche sur ouvrant côté paumelles ou sur dormant côté opposé aux paumelles, et bras parallèle côté opposé aux paumelles. Force réglable par vis.

Nota : effort à l'ouverture 5 daN.

2.3.1.4 Joint anti-pince-doigts

Localisation : pour les portes :

- entre bibliothèque et circulation,
- WC,
- entre salle de conférence et bibliothèque,
- sur les 2 portes extérieures donnant sur la bibliothèque

Fourniture et mise en œuvre de joints anti-pince-doigts côté paumelles (1 face en extérieur et 2 faces e en intérieur comprenant notamment :

- profils aluminium,
- anti-pince-doigts en PVC coloré pris en rainure,

Finition :

- thermolaquage RAL pour les profils et dans la gamme du fabricant pour le PVC.

2.4 TRAVAUX SUR BLOCS-PORTES

2.4.1 Moulures couvre-joint

Sans objet, huisseries à recouvrement.

2.4.2 Détalonnage de porte

Localisation : à la demande des lots techniques.

L'entreprise devra le détalonnage des portes de 1 cm, compris toutes sujétions pour ne pas éclater les parements bois peints (peinture non refaite).

2.4.3 Signalétique

2.4.3.1 Pictogrammes

Localisation : portes du WC.

Fourniture et pose de pictogramme en inox surface polie finition mate avec impression du pictogramme en noir, dimensions 125 x 125 x 1.5mm avec pastilles autocollantes.
Type NT PCT de Normbau ou équivalent.

2.4.3.2 Panneaux de consignes de sécurité

Localisation : 1 unité.

Fourniture de panneaux comprenant 1 plan sérigraphié avec indication des issues de secours et consignes de sécurité.

Fourniture de panneaux comprenant 1 plaque signalétique en verre sécurit avec profil d'encadrement en aluminium laqué avec texte imprimé où figure les indications des issues de secours et consignes de sécurité.

Dimensions :

- dimensions 600 x 300 mm.

2.4.3.3 **Pictogramme "Voie sans issue"**

Localisation : au droit des portes sans issue et notamment :

- porte du local technique,
- rangement,
- archives,
- local PAC au R+1.

Fourniture et pose de plaques signalétiques portant la mention "Voie sans issue".
Compris toutes fixations invisibles.

2.5 **PLINTHES BOIS**

Localisation :

- rez-de-chaussée, hors WC, tisanerie et local technique.
- niveau 1, en périphérie des archives.

Plinthes en Médium hydrofuge de section 70 x 10, à fixer au pourtour des locaux, chants rabattus.
Prévoir des coupes d'onglets aux angles.

2.6 **PLACARD**

Localisation : dans la bibliothèque.

2.6.1 **Placards**

Fourniture et mise en œuvre de portes de placard :

- encadrement sapin section 70 x 70,
- portes en mélaminé couleur de 19 mm M3, chants plaqués, 4 charnières invisibles par vantail, bouton de manœuvre Bezault Ø 30 aluminium anodisé,

Dimensions :

- suivant plans.

2.6.2 **Aménagements de placard**

Les aménagements comprennent :

- 2 côtés avec perforations pour tablettes réglables,
- 1 tablette fixe en partie supérieure sur tasseaux fixes,
- 5 tablettes réglables sur taquets métalliques.

L'ensemble des tablettes et refends sera en panneaux de particules mélaminées, blanc.
Habillage des chants à prévoir.

Dimensions :

- suivant plans.

2.7 **CADRE D'ARRET DE CLOISON DE DISTRIBUTION**

Localisation : au droit des baie libres :

- entre tisanerie et circulation,
- entre circulation et salle de conférence.

Fourniture et pose d'un cadre en sapin du Nord, qualité menuiserie, section selon plan avec feuillure, fixation par pattes à scellement.
Compris toutes sujétions d'exécution.

2.8 **ESCALIER**

Normes applicables :

- XP P21-211 (Septembre 2003) : Escalier bois.

2.8.1 **Escalier quart de tour**

Localisation : pour accès aux archives.

Fourniture et pose d'un escalier en bois exotique rouge type Sipo ou Niangon, dur, qualité à vernir traité fongicide et insecticide comprenant :

- marche épaisseur 35 mm,
- contremarches épaisseur 25 mm,
- limon intérieur et extérieur épaisseur 35 mm désolidarisé des murs,
- garde corps à balustres droit section 35/35 emboîté dans lisse formant limon,
- main courante bois façonnée en couronnement des balustres,
- Main courante dito sur paroi,
- en dilatation sur murs,
- portillon enfant en partie basse,
- finition vernis usine.

2.9 **ACCESSOIRES**

2.9.1 **Miroir**

Localisation : WC.

Fourniture et pose de miroirs à bords chanfreinés de 80 cm de hauteur, largeur 60 cm.
Fixation par collage.

2.9.2 **Barre de relèvement pour WC**

Localisation : WC.

Barre de relèvement d'angle de 135°, structure constituée par un tube en nylon sans plan de joint Ø 36x3 mm renforcé avec un noyau en aluminium anticorrosif, rosace de fixation murale en nylon renforcé par une rosace en acier anticorrosif Ø 77 mm et disque de protection en nylon pour fixation cachée.
Cimaise

2.9.3

Cimaises

Localisation : bibliothèque, 2 ml.

Fourniture et pose d'un profil cimaise porte cadre en aluminium laqué blanc, compris 4 suspentes munies de pinces porte-document.
Fixation sur doublage.